

LA FABRICATION DE BOISSONS AU QUÉBEC : UN SECTEUR EN CROISSANCE

Les livraisons (ventes) du secteur de la fabrication de boissons sont passées de 2,65 à 3,28 milliards de dollars (G\$) entre 2012 et 2020, soit une croissance de 24 %. Cette évolution a été notamment soutenue par la croissance des ventes dans les créneaux des brasseries, des vineries et des distilleries qui ont accru ou conservé leurs parts dans les livraisons de ce secteur au Québec.

Celui-ci contribue aussi de façon notable à l'économie du Québec. Cette importance se révèle notamment par une part de 11 % dans les livraisons manufacturières des transformateurs alimentaires et par un poids de 45 % dans les achats de boissons du Québec en 2019.

Le secteur de la fabrication de boissons regroupe les établissements dont les activités principales sont liées à la production de bière, de vin, de spiritueux, de boissons gazeuses, d'eau embouteillée et de glace. En 2020, la valeur totale des livraisons de ces établissements est estimée à près de 3,3 G\$ au Québec, une hausse de 24 % par rapport à 2012.

Tableau 1. Principales statistiques pour le secteur de la fabrication de boissons au Québec de 2012 à 2020

		Années			Variation de 2012 à 2020
		2012	2015	2020	
Livraisons	Valeur (en G\$)	2,65	2,84	3,28	24 %
	Part dans les livraisons des aliments, boissons et tabac du Québec (en %)	11	11	11	–
	Part du Québec au Canada (en %)	24	24	24	–
PIB (en G\$ de 2012)		1,32	1,27	1,31	-1 %
IPPI (indice de janvier 2020 = 100)		95	96	100	6 %
Nombre d'établissements		198*	228	398	101 %
Emplois (en milliers)**		7,72	7,54	8,84	14 %
Exportations (en M\$)		139	243	381	175 %

* année 2014
** L'emploi inclut les données du secteur de la fabrication du tabac et du cannabis.
PIB : produit intérieur brut réel
M\$: millions de dollars
IPPI : indice des prix des produits industriels au Canada
Source : Statistique Canada; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

UNE PROGRESSION SOUTENUE AUSSI PAR LES PRIX

Cette hausse a été stimulée par une augmentation du volume des ventes et des prix des produits industriels (selon l'IPPI au Canada) dans certains créneaux. En effet, les prix obtenus par les fabricants canadiens ont augmenté de 8 % pour les produits issus des brasseries et de 17 % pour ceux issus des distilleries entre 2012 et 2020. La croissance des livraisons du secteur lui a aussi permis de conserver sa part de marché dans les livraisons de l'ensemble de la transformation alimentaire au Québec et dans les livraisons canadiennes (24 %).

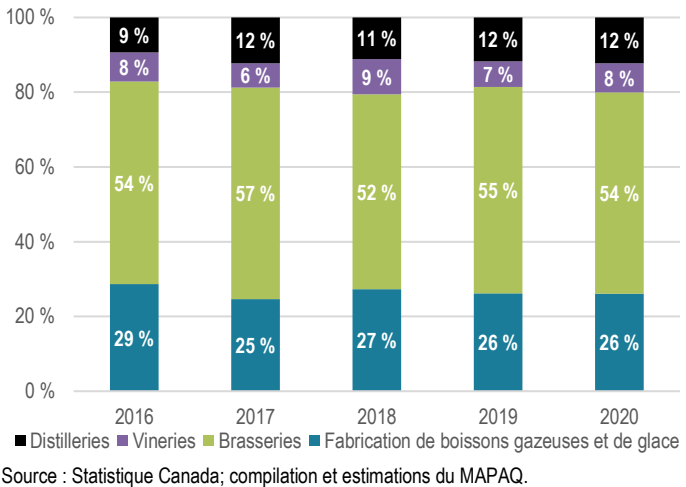
L'essor des ventes manufacturières s'est notamment reflété sur certains indicateurs de ce secteur. En effet, de 2012 à 2020, la valeur des exportations internationales a grimpé de 175 %, alors que le nombre d'établissements a doublé entre 2014 et 2020. En ce qui concerne les partenaires commerciaux, notons que les États-Unis demeurent la principale destination des produits de ce secteur avec 95 % des exportations en 2020.

Les boissons occupent aussi une place importante dans les importations de produits bioalimentaires du Québec. Le vin vient au premier rang des produits bioalimentaires importés par le Québec avec une valeur de plus de 1 G\$ en 2020. À cet effet, l'importation par des grossistes-marchands de vin en vrac qui est ensuite embouteillé au Québec est un important secteur d'activité qui a généré des revenus de l'ordre de 745 millions de dollars (M\$) en 2020.

LES BRASSERIES GÉNÈRENT PLUS DE LA MOITIÉ DES LIVRAISONS DU SECTEUR, MAIS LES DISTILLERIES FONT DE PLUS EN PLUS LEUR PLACE

Les livraisons manufacturières des brasseries sont passées de 1,5 G\$ en 2016 à 1,8 G\$ en 2020, soit une croissance de 16 % pour la période. Sur le plan des livraisons, la part des brasseries (54 %) est cependant restée relativement stable dans ce secteur étant donné la croissance des autres créneaux. Les ventes dans le créneau des distilleries ont en effet augmenté de 53 %, passant de 267 M\$ à 409 M\$ entre 2016 et 2020. Cela a permis aux distilleries d'accroître la part de leurs ventes de 9 % à 12 % dans les livraisons du secteur des boissons au détriment du créneau de la fabrication de boissons gazeuses et de glace.

Figure 1. Répartition des livraisons (estimations) des différents créneaux de la fabrication de boissons de 2016 à 2020



Le créneau des vineries a aussi connu une croissance de 16 % entre 2016 et 2020, passant de 224 M\$ à 260 M\$. Notons que, dans cette croissance, les vins québécois prennent de plus en plus de place en raison notamment des efforts qui ont été faits depuis 20 ans pour promouvoir la viticulture et les vins québécois.

LES PRINCIPALES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA FABRICATION DE BOISSONS

Le secteur de la fabrication de boissons est composé d'une multitude d'établissements de diverses envergures qui offrent plusieurs produits.

Dans le créneau de la fabrication de boissons gazeuses, d'eau embouteillée et de glace, notons la présence des embouteilleurs d'eau Aquaterra Corporation, Les Eaux Naya inc. et Eska inc. et celle des fabricants de boissons gazeuses, comme Coca-Cola ltée, PepsiCo Canada et Alex Coulombe ltée, qui sont aussi présents dans le créneau de l'eau embouteillée.

Le secteur brassicole est dominé par deux multinationales, Labatt, propriété de AB InBev, et Molson Coors Canada, une société canado-américaine. Outre ces deux leaders, il y a un très grand nombre de brasseurs partout au Québec qui offrent des produits distinctifs.

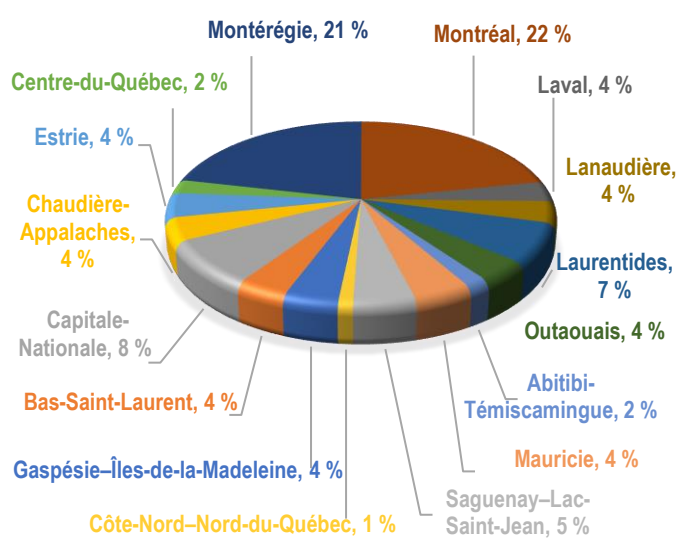
L'industrie viticole québécoise est en croissance. Dans les deux dernières années, les viticulteurs québécois ont vu leurs ventes progresser de 60 % en raison notamment de l'engouement pour l'achat local. Malgré tout, la production québécoise reste modeste comparativement aux vins importés et embouteillés au Québec. Selon les données disponibles, la production québécoise de boissons alcoolisées artisanales représente moins de 2 % de la consommation québécoise de ces produits. Deux entreprises se démarquent dans ce domaine, Station 22 (La Maison des Futailles, Mondia Alliance et Kruger vins et spiritueux) et Vins Arterra Canada, qui produisent 90 % du vin embouteillé au Québec.

Du côté des spiritueux, un secteur qui connaît une croissance enviable ces dernières années, on trouve la multinationale britannique Diageo Canada inc.

DIX RÉGIONS AVEC PLUS DE DIX ÉTABLISSEMENTS

Le Québec compte autour de 398 établissements de fabrication de boissons dans presque toutes les régions de la province. Néanmoins, près de 43 % des établissements du Québec sont concentrés en Montérégie et à Montréal. Les régions de la Capitale-Nationale et des Laurentides suivent avec respectivement 8 % et 7 % des établissements du Québec.

Figure 2. Répartition des entreprises dont l'activité principale est liée à la fabrication de boissons, par régions du Québec, en 2019*



* La répartition régionale des établissements n'est pas disponible pour l'année 2020.

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

UN PEU PLUS DE LA MOITIÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS BIOALIMENTAIRES VIENT DU QUÉBEC

La structure des achats d'intrants bioalimentaires présentée ci-dessous rend compte des échanges monétaires entre le secteur de la fabrication de boissons et les autres secteurs sur le plan des intrants et des matières premières. Elle met aussi en évidence les mouvements commerciaux qui ont lieu entre le Québec et les marchés extérieurs.

Les résultats présentés ci-dessous constituent une évaluation de ce système, qui est basée sur le modèle intersectoriel du Québec.

Tableau 2. Structure des achats d'intrants bioalimentaires liée aux livraisons manufacturières du secteur de la fabrication des boissons en 2020

	Achats (en M\$)	Importations		Achats au Québec
		Internationales	Interprovinciales	
Produits transformés	600	27 %	20 %	52 %

Source : Institut de la statistique du Québec, simulation pour 2020 à partir du modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

Pour ses intrants bioalimentaires, le secteur utilise essentiellement des intrants ayant subi à tout le moins une première transformation. Ainsi, il s'approvisionne à 52 % au Québec avec les autres secteurs de la transformation et à 20 % ailleurs au Canada. Les importations internationales comptent pour 27 % des achats d'intrants. Ces importations sont constituées principalement de vin en vrac qui est ensuite embouteillé au Québec. Notons qu'en 2020 la France (29 %), l'Italie (17 %) et les États-Unis (15 %) sont les principaux fournisseurs du secteur en intrants.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SONT IMPORTANTES AU QUÉBEC

La fabrication de boissons génère des retombées économiques au Québec sous la forme de valeur ajoutée¹ et d'emplois². Afin de mesurer ces retombées, on se base sur une simulation du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Ainsi, en 2020, ce secteur soutenait près de 20 000 emplois directs et indirects et générerait des salaires et des traitements qui se chiffraient à 1,0 G\$. Cette somme représente 61 % de l'ensemble de la valeur ajoutée de 1,7 G\$.

On estime par ailleurs que 52 % de la valeur de la production correspond à du contenu québécois. On détermine ce dernier en distinguant ce qui est importé de ce qui est fabriqué au Québec. En d'autres termes, pour chaque dollar dépensé par ce secteur, 52 cents ont servi à rémunérer des travailleurs et à rétribuer des entreprises du Québec. Les 48 cents restants ont été utilisés pour payer les importations agricoles et non agricoles nécessaires aux activités de fabrication de ce secteur.

Tableau 3. Retombées économiques du secteur de la fabrication de boissons au Québec en 2020

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux	Ratio
Main-d'œuvre (en milliers d'années-personnes)	12	7	19	—
Valeur ajoutée (en M\$)	993	716	1 709	52 %
Importations (en M\$)	—	—	1 568	48 %

Source : Institut de la statistique du Québec, simulation pour 2020 à partir du modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

1. La valeur ajoutée comprend les salaires et les traitements, les revenus des propriétaires d'entreprises individuelles et des sociétés, l'amortissement et les intérêts.

2. En équivalent temps complet; par exemple, deux emplois saisonniers de six mois correspondent à un seul emploi en année-personne.